

profondément reconnaissants à Son Excellence pour avoir bien voulu nous convoquer à cette époque inaccoutumée de l'année, parce qu'elle désirait obtenir, aussitôt qu'il pouvait, après la dissolution du dernier Parlement, notre avis et notre assistance à l'égard des affaires publiques de la Province.

2. Que quoique l'époque à laquelle nous nous trouvons maintenant réunis doit rendre difficile, pour beaucoup d'entre nous, de laisser nos autres occupations pour donner notre attention à nos devoirs parlementaires, Son Excellence peut être convaincue que nous co-opérerons volontiers avec Elle, à cette saison, à la considération des mesures législatives que les besoins du service public peuvent exiger.

3. Que nous sommes heureux d'apprendre que des mesures d'importance dont la dissolution du dernier Parlement a interrompu les progrès, seront de nouveau soumises à notre considération.

4. Que nous ne manquerons pas de donner spécialement notre attention à la loi de Milice actuelle, vu la demande des amendements considérables pour placer cette branche importante de la défense publique sur un pied d'efficacité.

5. Que nous sommes d'avis avec Son Excellence que l'augmentation considérable qui a eu lieu dans le nombre de volontaires, et les offres de service que Son Excellence continue de recevoir de la part de nouvelles compagnies, sont la preuve la plus satisfaisante du zèle patriotique qui anime la société entière à l'égard de la défense publique.

6. Que nous partageons avec Son Excellence la conviction que l'intérêt qui s'est manifesté dans la formation d'associations pour l'exercice militaire, et le désir évident de la jeunesse du pays de se perfectionner dans le maniement des armes, prouvent que le peuple du *Canada* est préparé à faire tous les sacrifices personnels que l'on peut raisonnablement lui demander, pour déployer de la manière la plus efficace, toute sa force à la défense de ses institutions et de ses foyers, si les circonstances exigeaient jamais de lui une pareille manifestation de patriotisme.

7. Que Son Excellence peut être persuadée que nous nous efforcerons de donner une direction convenable à l'excellent esprit dont le peuple est animé, et qu'Elle peut se reposer sur notre libéralité pour fournir les moyens d'en tirer des avantages pratiques.

8. Que nous donnerons toute notre attention à tout Bill qui nous sera soumis pour régler d'une manière équitable les rapports entre débiteurs et créanciers, et pour venir en aide aux débiteurs insolubles; ainsi qu'à tous changements dans les lois qui régulent l'administration de la justice, qui seront soumis à notre approbation.

9. Que toute proposition de modifier les lois actuelles concernant l'enregistrement des titres de propriété dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, et touchant les brevets d'invention, ainsi que les lois relatives à l'encouragement de l'agriculture, recevra aussi notre respectueuse attention.

10. Que nous remercions Son Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que le budget des dépenses de l'année courante, auquel le dernier Parlement n'a pas pourvu, sera mis devant nous sans délai, avec une estimation des dépenses additionnelles devenues nécessaires au temps actuel.

11. Que nous savons que la dernière session du Parlement s'étant abruptement terminée sans l'octroi des subsides ordinaires pour faire marcher le Gouvernement, Son Excellence a été obligée d'assumer la responsabilité d'autoriser des avances à même la caisse publique pour couvrir certaines dépenses indispensables. Et que nous sommes heureux d'apprendre qu'il nous sera soumis des états qui nous montreront que ces avances ont été strictement limitées aux besoins indispensables du service public.

12. Que dans ces circonstances Son Excellence peut compter avec confiance sur notre disposition à sanctionner les déboursés qui ont été ainsi faits, ainsi qu'à pourvoir aux dépenses nécessaires du Gouvernement pour l'année courante.

13. Que l'état des finances de la Province, et le rapport qui existe entre ses dépenses et ses revenus et ses ressources, recevront notre prompt considération.

14. Que nous concourrons avec Son Excellence dans le regret qu'Elle exprime que depuis quelques années les dépenses publiques aient excédé le revenu annuel, et que nous convenons avec Son Excellence que le temps est arrivé de faire un vigoureux effort pour mettre fin à ce découvert.

15. Que nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que Son Excellence a reçu du Secrétaire d'Etat pour les Colonies une dépêche contenant copies d'une correspondance entre le Gouvernement de Sa Majesté et l'Agent de "l'Atlantic and Pacific Transit and Telegraph